

→ Programme Scientifique

08h30 > 08h45 **Accueil**

Partie cognitive

- 08h45 > 09h00 Pré-test
09h00 > 09h30 Principes de l'APIVE
09h30 > 09h45 Recommandations d'hygiène
09h45 > 10h15 Cadre législatif et présentation des protocoles de coopération

Pause

- 10h30 > 11h15 Cours d'anatomie des vaisseaux du membre supérieur et des structures annexes. C. Dunyach, Y. Bornemann
11h15 > 11h30 Abords artériels, pourquoi fut-il un échographe?
C. Dunyach, Y. Bornemann
12h00 > 12h45 Principes de l'imagerie ultrasonographique / sémiologie élémentaires. L. Martin
12h45 > 13h00 Post-test

Partie évaluative : ateliers pratiques

- 13h45 > 16h45
1. Atelier d'hygiène, ergonomie, entretien des sondes
 2. Repérages échographique des vaisseaux et structures annexes sur sujet vivant
 3. Atelier ponction échographique sur gel Blue Phantom®
- 16h45 > 17h05
- Retour objectifs pédagogiques des ateliers pratiques
 - Retour des tests de connaissances
 - Questionnaire de satisfaction
 - Distribution du livret de suivi



→ Informations pratiques

Dates et lieu

Jeudi 28 / 09 / 2023

Salle de cours du Département d'Anesthésie Réanimation
CHU de Bicêtre
78 rue du Général Leclerc
94275 Le Kremlin Bicêtre

Comité d'organisation

Dr. Laurent Martin (Bicêtre)
Mr. Dimitri Baudrier (IADE Bicêtre)
Mme Laure Bellanger (IADE Bicêtre)
Pr. Dan Benhamou (Bicêtre)

Liste des experts

Dr. Laurent Martin (Bicêtre)
Dr. Chloé Dunyach (Bicêtre)
Dr. Yannis Bornemann (Bicêtre)
Mr Dimitri Baudrier (IADE Bicêtre)
Mme Laure Bellanger (IADE Bicêtre)

Informations générales

Publics concernés :

- Infirmier anesthésiste diplômé d'état (IADE).
- Infirmier diplômé d'état (IDE)

Le nombre de participants est limité à 16 personnes maximum (8 IADE, et 8 IDE).
les dossiers complets seront les premiers inscrits.

Tarifs IADE et IDE / DPC : 280 € / 350 €

Renseignements et inscription

Association MAPAR
78 rue du Général Leclerc
94275 Le Kremlin Bicêtre
Tél : 01.45.21.34.49
Email : secretariat@mapar.org
Site : www.mapar.org

Le MAPAR a été
validé en tant qu'Organisme
de DPC par l'ANDPC sous le N°
3538.

Si vous êtes infirmier libéral et si vous voulez
faire votre DPC, il faudra vous inscrire sur le
site «www.agencedpc.fr»: espace professionnel
de santé. Si vous êtes dans le secteur public,
il faudra faire une demande auprès de votre
service de formation continue.

**L'EPU est validé comme action de DPC
sous le N°35382200010**